

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé R. Lamarche, curé de Laprairie, en remplacement de M. l'abbé J.-A. Larose qui se retire du saint ministère ;

M. l'abbé J.-C. Geoffrion, professeur au collège de l'Assomption ;

M. l'abbé A. Larue, vicaire à Saint-Jacques, Montréal.

M. l'abbé S. Dubeau, vicaire à Notre-Dame, Montréal.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 août 1903.

uand le Souverain-Pontife Pie X a pris possession de l'administration de l'Eglise il a dû modifier ses armoiries. N'ayant point d'écusson de famille, car il est sorti du peuple, il dut se faire des armes quand il fut nommé évêque de Mantoue. Elles n'eurent pas de prétentions héraldiques, une ancre sortant des flots agités, une étoile blanche rayonnant dans le ciel bleu lui suffirent. L'ancre avec ses trois branches signifiaient les trois vertus théologales, seule ancre de salut pour qui navigue sur la mer du monde et veut arriver au port de l'éternelle patrie. L'étoile d'argent est la personification de Marie, étoile de la mer. Quand l'évêque de Mantoue s'assit sur le trône patriarcal de Venise, il fut obligé, selon la coutume adoptée par ses prédécesseurs, de charger son écusson des armes de cette ville. C'était un témoignage officiel de l'union mystique du pasteur et de son diocèse et qui lui rappelait qu'il était à Venise à la vie et à la mort. Elu pape, ce lien naturellement se brisait ; et l'écusson de l'évêque de Mantoue seul devait être peint au-dessous de la tiare et des clés en sautoir. Mais le pape ne voulut point abandonner son patriarcat de Venise.